

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 577

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONNAISSANCE DU PAYS

Série de 4 conférences sur la littérature suisse-allemande

Tous les quinze jours, le lundi à 18 heures précises, au Lycéum Club,
1, rue des Chaudronniers, Genève

Sous les auspices

de l'Union des Femmes de Genève, de l'Association genevoise des Femmes universitaires, de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, de l'Association féminine d'Education nationale, du Lycéum de Genève, des Commissions féminines de la Coopérative, et du Soroptimist Club.

Lundi 28 octobre :

M. CHARLY CLERC, professeur au Polytechnicum :

Littérature, connaissance du sol et sentiment national

Lundi 11 novembre :

M^{me} MARIANNE GAGNEBIN, présidente du Lycéum-Club de Neuchâtel, membre de la Société des Ecrivains suisses :

La vie et l'œuvre de Maria Waser

Lundi 25 novembre :

M^{me} ED. DE STEIGER, du Comité du Lycéum de Suisse :

Rodolphe de Tavel, écrivain bernois

Lundi 9 décembre :

M. CHARLY CLERC :

Lecture de quelques fragments de „Henri le Vert“ de Gottfried Keller (traduction inédite)

**Prix d'entrée : une conférence fr. 1.50
les 4 conférences 5.—**

Billets en vente à l'entrée

vers elles! Nous possédons nous, femmes suisses, un privilège immense. Il nous confère un devoir, une responsabilité. Envers notre pays, certes. Mais aussi envers notre cause.

E. Gp.

Encore et toujours le travail féminin

Pendant de nombreuses années, l'Allemagne s'est opposée au travail féminin et s'est efforcée de confiner la femme aux seuls soins du ménage. Mais les temps sont changés: elle encourage maintenant les femmes à exercer des métiers dits masculins qui demandent plus d'habileté et de savoir-faire que de force; c'est ainsi que des femmes sont appelées à collaborer au travail technique, comme aides-ingénieurs, comme dessinatrices techniques, comme mécaniciennes de précision. Les expériences faites donnent généralement toute satisfaction.

Les *Basler Nachrichten* ont commenté cette information de la façon suivante: « Les temps actuels nous enseignent combien est précieuse l'activité des femmes dans des professions que l'on réservait autrefois aux hommes. La démobilisation partielle a déjà amené de vives attaques, la plupart injustifiées, contre le travail féminin. Que les jeunes filles ne se laissent pas troubler par ces récriminations à court terme! Les expériences faites à l'étranger ont prouvé que, dans les temps extraordinaires, on est fort heureux de recourir aux femmes; il est bon qu'elles ne limitent pas leur activité à un seul ménage; il est utile qu'elles puissent remplacer leur mari dans sa profession et qu'elles soient préparées à le faire ».

Cela est fort bien dit. Mais il ne suffit pas que les jeunes filles ne se laissent pas troubler par les attaques contre le travail féminin. Il faut plus et mieux: il faut que l'homme, qui fait les lois qui sont appliquées aux femmes, ne se laisse pas entraîner, par une vision étroite des choses, à édicter des dispositions contre le droit au tra-

Le voyage d'une lettre à travers les services de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

La Revue Internationale de la Croix-Rouge donne les détails suivants qui ne peuvent manquer d'intéresser tous ceux et toutes celles qui, de près ou de loin, ont eu recours à cette Agence, et attendent d'elle avec angoisse des nouvelles que, souvent, ils trouvent bien lentes à venir... Bien que, depuis que cette note a été rédigée, des succursales aient été établies dans d'autres villes suisses pour accélérer le travail, ces renseignements permettront de mieux saisir l'immensité de la tâche quotidienne.

La lettre qui demande des nouvelles d'un disparu arrive à l'Agence avec 150-200 autres par jour, ficelées par paquets de 100-120. Les paquets sont classés par pays d'origine.

Ces lettres sont ensuite triées selon leur aspect extérieur: lettres officielles, lettres personnelles, lettres portant des marques ou fichiers de couleur, collés sur l'enveloppe.

Les lettres ordinaires vont à la table d'ouverture; là, elles sont ouvertes à l'aide d'une cisaille ou d'une scie rotative qui coupe l'enveloppe en laissant intacte la lettre elle-même. La lettre est extraite de l'enveloppe et agrafée à celle-ci, après extraction des timbres ou coupons-réponse. Elle reçoit un numéro d'ordre et la date au moyen d'un composteur dateur.

Ensuite, les lettres sont lues par une équipe de volontaires sachant les langues, et classées en 32 catégories. Elles prennent place dans de grands portefeuilles, classés selon l'ordre des numéros. Chaque personne manipulant ultérieurement une lettre doit apposer son nom et la date de l'opération.

Une deuxième lecture permet de souligner en rouge les éléments à reporter sur la fiche-demande (nom, date de naissance, incorporation, etc.).

Plus de 50 dactylographes sont préposées à la confection des fiches. Une personne exercée en confectionne plus de 100 par jour.

Agrafée à la lettre, la fiche est relue et corrigée au besoin. Elle est alors prête au classement. Celui-ci s'opère en quatre ou cinq étapes, par lettre initiale du nom, par seconde, par troisième lettre, pour arriver à sa place définitive dans le fichier — la fin de son voyage! C'est la « moisson » journalière qui vient accroître le fichier français, belge, allemand, etc. Le fichier français comptait 500.000 fiches le 31 juillet 1940. Il arrivera au total de 5 à 6 millions de fiches.

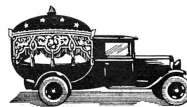
Là, la fiche-demande attend ou rencontre la fiche-rendement. Celle-ci s'établit d'après les listes de prisonniers de guerre reçues ou les cartes de capture que, selon la Convention internationale de 1929, chaque prisonnier de guerre est en droit d'écrire dans les huit jours. S'il y a rencontre, le disparu est retrouvé! Et c'est une joie pour l'Agence de pouvoir en informer la famille.

La lettre-demande a passé ainsi par 20 manipulations successives.

Une question « inopportune » de Lady Astor

Nous relevons dans L'Abstinence (Lausanne), le paragraphe suivant, qui nous paraît très significatif.

Dans une séance que le Parlement anglais tint au début de cette année, le débat porta entre autres sur le ravitaillement du pays en vivres. Le ministre responsable, Sir John Simon, déclara



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

**N'oubliez pas de souscrire
pour le Don National et la Croix-Rouge
Aide aux mobilisés, et à leurs familles**



Chèques postaux III. 3519, Berne

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATOISE POUR LE
SUFFRAGE FÉMININ

XII^{me} Assemblée de délégués

le samedi 19 octobre, à 14 heures

à FONTAINE-MELON (Hôtel de la Commune)

1. Séance administrative.
2. (à 16 h. 15) : La Femme dans le ménage communal, conférence publique et gratuite, par M. Camille Brandt, (La Chaux-de-Fonds), député au Grand Conseil.

vail de la femme. Mieux encore: l'homme devrait associer la femme à son devoir civique afin que leurs efforts particuliers concourent au bien général.

La rencontre des Travailleurs sociaux à Gwatt, les 21 et 22 septembre 1940

Gwatt s'est montré à nous dans toute sa splendeur. Ce petit coin au bord du lac de Thonme semblait nous dire « Aime ton pays, travaille et lutte pour lui sous le regard du Créateur ».

Près de 300 travailleuses sociales, dont une cinquantaine de Suisses romandes, se sont réunies pour étudier ensemble les questions fondamentales relatives à l'assistance sociale. Après que la directrice du cours, M^{lle} Bloch (Zurich) ait souhaité la bienvenue à cette « Landsgemeinde des travailleuses sociales », M. Philippe Mottu (Genève), remplaçant M. Denis de Rougemont, parti pour l'Amérique, nous a apporté quelques réflexions sur la situation de notre pays, petit îlot de paix au milieu de la tourmente. Il nous a dit combien nous souffrons, nous aussi, de la déchristianisation de l'Europe et combien il était urgent de nous ressaisir. Notre Suisse est un Etat personneliste chrétien, notre histoire le prouve. Plusieurs courants se dessinent en vue d'une reconstruction qui n'est possible que par un retour au christianisme. La Ligue du Gothard qui travaille dans ce sens vise à remettre en valeur le sens de la communauté, de la responsabilité, de la discipline et du sacrifice. Puis le professeur Thürier nous a rappelé combien notre patrie a cru à la réalisation d'un idéal de paix et comme sa déception a été grande. Elle est maintenant dans une situation très critique, seule au milieu des grandes puissances en guerre. Pourtant, elle ne peut rester passive, elle doit lutter car quiconque renonce à la lutte est un traître.

Brossant un tableau de notre histoire, M. Thürier a dit les moments critiques que nous avons vécus et dont nous sommes pourtant toujours sortis

à cette occasion qu'en 1938-1939 les brasseurs avaient transformé en bière plus de 5 millions de quintaux de riz, de maïs, etc., environ un million de quintaux de sucre.

Dans la discussion, des parlementaires constataient avec amertume qu'on avait dû tuer, faute de pouvoir les nourrir, une proportion élevée de vaches, porcs, poules, et que la fourniture de sucre était tout à fait insuffisante, puisque les fabricants de confiture recevaient la moitié, ceux de boissons de table sans alcool le quart seulement de leurs besoins normaux.

Comme il fallait s'y attendre, Lady Astor, qui toujours conserve son franc-parler, se leva et tint ce discours: « J'aimerais poser une question. Le premier-ministre a déclaré qu'il ne reculerait devant aucune mesure impopulaire, mais nécessaire à la victoire; je voudrais lui demander quand il pense prendre, à côté d'autres mesures impopulaires, celle qui consisterait à remplacer la couverture suffisante des besoins en boissons alcooliques par une couverture suffisante des besoins en denrées alimentaires? »

Le premier-ministre répondit à cette question inopportune par le silence.

Et voici le commentaire tout aussi significatif qu'ajoute la rédaction de L'Abstinence:

Ce cas fait saisir sur le vif les inconvénients du suffrage féminin pour les gouvernements. Imaginons un instant (un instant seulement, pour ne pas effrayer nos hommes politiques!) que le parlement suisse compte parmi ses membres des femmes! On peut être certain que l'une ou l'autre aurait l'idée inopportune de demander au Conseil fédéral quand il pense remplacer le renchérissement fiscal des denrées alimentaires par un renchérissement correspondant de la bière... Et qu'est-ce que le Conseil fédéral pourrait répondre de plus que qu'il répondit le ministre anglais à Lady Astor?



La Maison de la Laine
et de tous les tricoteuses

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

vainqueurs. Notre neutralité est un appel à l'action. Nous devons sauvegarder notre drapeau, non seulement dans notre intérêt, mais dans celui du monde en armes. Notre pays doit rester celui de la liberté où fleurit le christianisme, l'humanisme. Cela demande des sacrifices mais qu'il vaut la peine de faire.

La soirée a été consacrée aux heureux revoir et aux prises de contact.

Le dimanche matin, messe pour les catholiques, et méditation de M^{re} Bard, parteur à Genève, pour les protestantes. Moment bienfaisant où toutes se sentaient unies sous le regard du Maître.

Nous avons entendu ensuite plusieurs exposés sur des sujets d'ordre professionnel. M^{lle} Meyer (Zurich) nous a parlé des Institutions sociales qu'elle compare aux hommes: comme eux, elles naissent, vivent et meurent. Elles sont un outil qui doit sans cesse être perfectionné. Le choix des collaborateurs est essentiel. La Suisse compte 950 institutions sociales, qui souvent manquent de collaboration entre elles... dans chaque établissement devrait se trouver une personne qui connaisse bien les différentes institutions et demande leur aide. L'assistance suisse manque de collaborateurs masculins. Enfin certaines œuvres qui ont fait leur temps devraient disparaître, car ce qui est vrai surmène toujours.

M^{lle} Schlatter (Zurich) nous a alors dressé le tableau des bénéficiaires. L'assistance s'est beaucoup développée ces dix dernières années, et le cercle des assistés s'est élargi, dans les villes surtout, alors que la solidarité familiale s'affaiblit. Mettons en garde l'assistance sociale contre la tendance à rendre ses protégés trop dépendants: s'il est bon de les aider, il ne faut pas oublier de développer le sens de la responsabilité de l'individu.

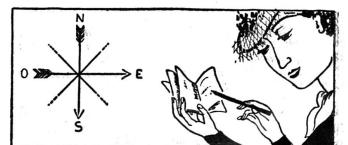
M^{lle} Oesch a ensuite décrit le travail d'une assistante sociale catholique, et a insisté sur le fait qu'il fallait éveiller les forces. L'assisté doit sentir la vocation de la travailleuse sociale qui est prête, au nom du Christ, à faire les sacrifices nécessaires.

M^{lle} Jéquier (Genève), puis M^{lle} Merz ont dit ce qu'on demandait au travailleur social, qui doit être un conseiller et chercher la solution de chaque cas. Depuis la guerre, les difficultés ont encore augmenté. Le travailleur social doit être animé d'un véritable esprit patriotique, doit fortifier la foi des autres. Seule la vie intérieure avec Dieu peut l'aider. Le travailleur social doit sans cesse penser à développer sa conscience et son cœur et tendre vers plus de justice sociale. La travailleuse sociale aime sa profession car elle lui permet d'aider les autres. Elle rencontre beaucoup de difficultés, et souvent, une fois l'enthousiasme juvénile passé, elle est parfois lassée et récolte les fruits de ses propres erreurs, de son manque d'amour. Elle a aussi besoin de repos, de joie de vivre. Vivons donc de la lumière pour donner de la lumière.

Le dimanche après-midi a été consacré à une discussion sur les exposés du matin. M^{lle} Bloch a conclu en disant combien notre tâche était belle et valait la peine d'être accomplie puisque nous avions la joie de pouvoir aider notre prochain.

Le cours s'est terminé dans une radieuse fin d'après-midi. Un coucher de soleil splendide nous a ravies par sa beauté. Il a fallu partir de ce Gwatt enchanté, mais partir plus fortes et plus courageuses pour continuer notre tâche.

D. VUATAZ-CAILLAT
(d'après le Trait d'Union)



Garnet de la Quinzaine

Dimanche 27 octobre :

LAUSANNE : Association du costume vaudois. Assemblée générale, concert au profit du Don national, et célébration des noces d'or de M^{me} J. Barraud (Bussigny), présidente.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10